

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO  
PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS  
ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 081/2022

A la Société MEJ CONSTRUCTION Sarl

Après avoir reçu le contrat du marché relatif à la réhabilitation et rénovation de l'atelier de menuiserie de la base logistique centrale et l'installation des équipements, conclu avec Le Ministère de la Défense Nationale, pour un montant total hors taxe de dollars américains six cent quatre-vingt-quatre mille quatre cent septante-un, cinquante-cinq centimes (684.471,55 USD) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 13/05/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général